

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la municipalité d'Availles (Vienne) demandant à s'appeler Availles-la-Montagne, lors de la séance du 7 ventôse an II (25 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la municipalité d'Availles (Vienne) demandant à s'appeler Availles-la-Montagne, lors de la séance du 7 ventôse an II (25 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 456;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32563_t1_0456_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

25

La municipalité d'Availles, département de la Vienne (1), mande que ses citoyens sont depuis longt-temps au niveau de la raison; que ses décades sont à l'ordre du jour; qu'indépendamment du tribut des ornemens superstitieux de leurs églises ils ont fait passer au district 60 chemises, 8 paires de bas, 2 draps, une couverture de laine, 3 paires de souliers, une paire de guêtres, un gilet et 58 liv. en assignats pour les braves défenseurs de la patrie. Ces dons sont médiocres, disent-ils, mais ils sont considérables pour une commune composée de 500 hommes, dont 100 sont aux frontières. Ils demandent à appeler leur commune Availles-la-Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (2).

[Availles, 5 pluv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Egalité, Liberté, République une et indivisible ou la mort. Tels sont les vœux des Républicains officiers municipaux et Conseil général de la commune d'Availles, district de Civray, département de la Vienne; qui ont toujours été attachées aux vrais principes de la Révolution, et ont adhéré à tous vos décrets qui assurent le bonheur des Français libres; rien n'a pu nous gagner, Royalistes, Fédéralistes et égoïstes, tous nous sont en horreur et leur jurons haine éternelle.

Grâce immortelle te soit rendue, Montagne sainte, tu a su déjouer les complots liberticides des rois, représentants et généraux infidèles, la vengeance nationale a frappé les têtes de ces monstres et elles ont tombées sous le glaive de la Loi; courage dignes représentants consommez votre ouvrage et restez à votre poste jusqu'à la paix; c'est vous Représentants, c'est vous qui avez assuré le salut de la République, la Nation vous en doit une entière reconnaissance.

Notre ci-devant curé qui est plein de patriotisme et de raison, est à la hauteur de la Révolution, a fait remise de ses lettres de prêtrise dès le mois de décembre dernier (vieux style). Les décades sont joie à l'ordre du jour. Nous avons fait passer à notre district pour faire parvenir à la Monnoye tous les ornemens quelconques de notre ci-devant église, ensemble 60 chemises, 8 paires de bas, 2 draps, une couverture de laine, 3 paires de souliers, une paire de guêtres, un gilet et 580 liv. en assignats pour les défenseurs de la Patrie; ces dons sont médiocres mais ils sont considérables en proportion des facultés des habitants.

Notre commune composée tout au plus de 500 hommes, plus de 100 aux frontières, pour y terrasser les esclaves des despotes coalisés, et Vive la République, périssent tous les traîtres!

FANOVÈRE, BOYREAU, LOREBADIÈRE, PINET,
DEBRAY (off. mun.), BOYREAU, ROUFFIÉ.

P.S. Nous vous demandons, citoyens représentants, de décréter que notre commune s'appellera désormais, Availles-la-Montagne. Elle mérite ce nom par sa position, étant sur une éminence et entourée de collines, et pour le courage des citoyens qui ont célébré la fête relativement à la prise de Toulon, avec pompe, et aux cris mille fois répétés: Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne ».

La société populaire du même lieu remercie la Convention de ses glorieux travaux, l'invite à rester à son poste, et l'informe qu'elle ne connoît plus de culte que celui de la raison, d'autre autel que celui de la patrie, sur lequel elle s'est empressée de verser ses dons (1).

[Availles, 8 pluv. II] (2)

Citoyens représentants,

Restez au poste pénible, mais honorable où la sagesse vous a placés, n'en descendez que lorsque l'humanité reconnoissante vous aura tressé des couronnes immortelles. Du sommet de la Montagne continuez à lancer les éclairs qui font connoître à l'homme et ses droits et ses devoirs; continuez à faire germer, à faire fructifier dans tous les cœurs par la sagesse de vos décrets, l'amour sacré de la patrie. Régénérateurs des mœurs, rendez les hommes vertueux, cette tâche est pénible, mais vous avez de puissants moyens et vous êtes placés avantagement, que la foudre achève d'écraser les tyrans, les rebelles, les traîtres et les conspirateurs; que le glaive vengeur ne se repose qu'après que la patrie n'aura plus à punir. Montagne sainte, tu es toute puissante, commande et que tous les vices disparaissent, ce triomphe est digne de toi. Que de bénédictions tu vas recueillir. C'est à toi que nous sommes redevables de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, sources pures du bonheur social, c'est par toi que nos armées sont victorieuses et des cruels tyrans et des vils esclaves; c'est par toi que la raison s'élève majestueusement et que tous les prestiges de l'erreur tombent au pied de l'éternelle vérité, c'est par toi que nous sommes des hommes nouveaux, c'est à toi que nous devons l'heureux changement qui s'est opéré parmi nous. La raison s'y est montrée. Elle nous a paru digne de notre culte, elle seule y a présentement des autels, tout l'or, tout l'argent, tout le cuivre, tous les ornemens fastueux d'un culte qui nous retenoit dans l'esclavage sont déposés à notre district.

Nous y avons joint 60 chemises, 8 paires de bas, 3 paires de souliers, un gilet, une paire de guêtres, 2 draps, une mante et 580 l. en assignats pour nos braves défenseurs; vive la Montagne, vive la République ».

CÉBRON (présid.), SAUVÈRE (secrét.),
PRESSAT (secrét.).

26

Monestier, représentant du peuple dans les départemens des Hautes et Basses-Pyrénées, fait part de la commotion civique qu'éprouverent les républicains de la commune d'Orthez,

(1) Et non H^{te}-Vienne.

(2) P.V., XXXII, 234. B^{te}, 7 vent.

(3) F^{no} 872, doss. Availles (Vienne).

(1) P.V., XXXII, 234.

(2) C 293, pl. 963, p. 16.